



## ***Coalition du budget vert***

**Mémoire présenté au**  
**Comité permanent des finances de la Chambre des communes**  
***Consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2022***

**6 août 2021**



Alors que des signes encourageants montrent que le Canada émerge d'une année douloureuse marquée par la pandémie de COVID-19, la **Coalition du budget vert (CBV) estime qu'il est désormais essentiel de se concentrer davantage sur la résolution des crises connexes des changements climatiques et de la biodiversité**, et de façonner un monde équitable, neutre en carbone et positif pour la nature, pour les générations actuelles et futures du Canada et du monde entier.

Ce document présente les **cinq recommandations principales de la Coalition du budget vert** pour le budget de 2022, qui visent **trois objectifs caractéristiques**, ainsi que la création d'emplois et l'amélioration de la santé :

**A) Action pour le climat : La carboneutralité d'ici 2050**

- 1. Vague de rénovation du Canada : Un plan pour l'emploi et le climat**
- 2. Élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles et réorientation des finances publiques**

**B) Conservation de la nature : Rétablissement complet de la nature d'ici 2050**

- 3. Financement permanent des aires protégées**
- 4. La gestion de l'eau douce au XXI<sup>e</sup> siècle**

**C) Justice environnementale**

- 5. Bureau de la justice environnementale**

Pour en savoir plus sur ces recommandations, ainsi que sur de nombreuses autres recommandations complémentaires (*énumérées plus bas*), consultez la version préliminaire des [\*Recommandations relatives au budget de 2022\*](#)<sup>1</sup> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]. La version révisée et finale de ce document de la Coalition du budget vert devrait être disponible en septembre 2021 à l'adresse suivante : <https://greenbudget.ca/?lang=fr>.

## **Liste des recommandations principales**

### **A) Action pour le climat : La carboneutralité d'ici 2050**

#### **1. Vague de rénovation du Canada : un plan pour l'emploi et le climat**

Le gouvernement fédéral, en partenariat avec les provinces, devrait investir **de 10 à 15 milliards de dollars par an pendant dix ans** pour permettre une vague de rénovation, notamment :

---

<sup>1</sup> <https://greenbudget.ca/wp-content/uploads/sites/4/2021/06/Green-Budget-Coalitions-Preliminary-Recommendations-for-Budget-2022-June-14-2021-5.pdf>

1. **10 milliards de dollars par an** pour financer des améliorations majeures des bâtiments résidentiels et commerciaux, avec des programmes couvrant de 50 à 75 % du coût différentiel des améliorations nécessaires (au-delà des coûts de remplacement normaux) afin de décarboniser et de protéger les bâtiments et les maisons contre les changements climatiques [Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Ressources naturelles Canada (RNCAN), Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) et Santé Canada (SC)];
2. **2 milliards de dollars par an** pour financer des rénovations majeures sans frais pour les ménages à faible revenu et un complément pour la rénovation des logements sociaux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, y compris des mesures d'adaptation au climat [SCHL, SC];
3. **540 millions de dollars par an** pour les rénovations et l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les nouveaux projets de construction dans les communautés autochtones [Services aux Autochtones Canada (SAC), SCHL, BIC];
4. **300 millions de dollars par an** pour le perfectionnement des compétences, le renforcement des capacités et le recrutement, avec des fonds destinés à accroître la diversité dans l'économie de la rénovation [RNCAN, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)];
5. **100 millions de dollars par an** pour financer des initiatives de développement des marchés visant à éliminer les obstacles systémiques aux rénovations majeures et à faciliter le déploiement à grande échelle de nouvelles offres de rénovations intégrées [RNCAN, ISDE];
6. **Capitalisation d'un programme de garantie de prêts** pour réduire le risque lié au financement privé de la rénovation des bâtiments [SCHL, BIC, RNCAN].

## ***2. Élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles et réorientation des finances publiques***

Afin de respecter l'engagement pris par le Canada dans le cadre du G20 d'éliminer progressivement les subventions inefficaces des combustibles fossiles et de se conformer au rapport de l'Agence internationale de l'énergie de juillet 2021 qui souligne que si nous voulons atteindre la carboneutralité, aucun nouvel investissement ne peut être fourni pour les combustibles fossiles à partir de cette année, la Coalition du budget vert recommande au gouvernement fédéral :

1. de **s'engager à ne pas subventionner de nouveau les combustibles fossiles,**

notamment en veillant à ce que le soutien financier à l'hydrogène soit accordé en priorité à l'hydrogène renouvelable (vert) et non à l'hydrogène à base de combustibles fossiles (bleu ou gris) [ministère des Finances (FIN), RNCan, ISDE, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)];

2. de **réaliser un examen transparent par les pairs du G20 avec l'Argentine**, en utilisant des définitions convenues à l'échelle internationale et des critères rigoureux pour l'« efficacité » qui se conforment aux engagements climatiques du Canada. Si la réalisation de l'examen est retardée en raison du pays partenaire, le Canada devrait publier les résultats de son auto-examen d'ici l'automne 2021 [FIN, ECCC];
3. d'**élaborer une feuille de route en 2021 pour respecter ou dépasser l'engagement pris par le Canada** visant à éliminer progressivement les subventions inefficaces des combustibles fossiles d'ici 2025 [FIN, ECCC];
4. de travailler avec les provinces et les territoires pour **s'attaquer aux subventions des combustibles fossiles à l'échelle infranationale** [FIN, ECCC];
5. de **publier des renseignements clairs et détaillés sur les montants de toutes les subventions fédérales des combustibles fossiles, annuellement**, et de fournir des données transparentes et détaillées sur le soutien à la lutte contre la COVID-19 apporté aux producteurs de combustibles fossiles, y compris celui des agences de crédit fédérales [FIN];
6. Pour Exportation et développement Canada (EDC) [FIN, Affaires mondiales Canada (AMC)] :
  - a. **mettre fin à court terme au soutien d'EDC aux combustibles fossiles** (y compris par le biais du Compte du Canada) en élaborant de solides politiques d'exclusion;
  - b. **faire correspondre l'ensemble du portefeuille d'EDC aux engagements climatiques du Canada** et à un scénario de 1,5 degré et améliorer considérablement l'objectif d'EDC en matière de réduction des investissements à forte intensité de carbone;
  - c. **créer des objectifs rigoureux pour les investissements axés sur le climat** afin de soutenir la transition vers l'énergie propre;
  - d. **accroître la transparence des transactions**, y compris les dépenses liées à la lutte contre la COVID-19, les conditions appliquées et les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux investissements.

## B) Conservation de la nature : Rétablissement complet de la nature d'ici 2050

### 3. *Financement permanent des aires protégées*

Un financement permanent est nécessaire pour atteindre les objectifs du Canada en matière d'aires protégées, gérer efficacement les aires terrestres et marines protégées, et soutenir la conservation et l'intendance dirigées par les Autochtones, ainsi que les économies locales axées sur la conservation. Cela comprendrait le soutien aux aires protégées établies ou gérées par le gouvernement fédéral ainsi que par les gouvernements autochtones, provinciaux, territoriaux et municipaux, et d'autres partenaires.

**Investissement total recommandé :**

**1,4 milliard de dollars par an de financement de services votés augmentant à 2,8 milliards de dollars par an d'ici 2030** [ECCC, Pêches et Océans Canada (MPO), Agence Parcs Canada (APC)]

- **750 millions de dollars par an augmentant à 1,5 milliard de dollars par an d'ici 2030** pour soutenir la gestion et le suivi à long terme des aires terrestres protégées [ECCC]
- **650 millions de dollars par an augmentant à 1,3 milliard par an d'ici 2030** pour soutenir la gestion et le suivi à long terme des aires marines protégées [MPO, ECCC, Parcs Canada (PC)]

### 4. *La gestion de l'eau douce au XXI<sup>e</sup> siècle*

La Coalition du budget vert recommande d'investir dans une approche pancanadienne de l'eau douce, avec une responsabilité partagée entre les ministères fédéraux et les autres ordres de gouvernement, qui comprend les investissements suivants :

**Investissement total recommandé :**

**1,086 milliard de dollars sur cinq ans, puis 89 millions de dollars par an, en continu.**

1. Financement pour que ECCC et le MPO élaborent une **approche pancanadienne de l'eau douce** en collaboration avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones afin d'établir des principes, des objectifs et des priorités pour l'habitat aquatique, la qualité de l'eau et la quantité d'eau.

**25 millions de dollars sur deux ans** [ECCC, MPO]

2. Financement continu pour établir, améliorer et intégrer **un système de contrôle et d'établissement de rapports sur l'état de l'eau douce et l'état de l'habitat du poisson.**

**17 millions de dollars par an, en continu** [MPO, ECCC]

- 7 millions de dollars pour l'évaluation sur l'état de l'habitat du poisson et l'établissement de rapports à ce sujet;
  - 10 millions de dollars pour la surveillance de la qualité et de la quantité de l'eau, en plus des fonds attribués.
3. Financement pour que le MPO collabore avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et les intervenants tels que les industries des ressources et les organisations de pêches pour établir, dans le cadre de l'approche pancanadienne, **une stratégie de protection de l'habitat du poisson** qui définit les objectifs, les responsabilités et l'approche de gestion partagés afin de protéger l'habitat du poisson par une approche de responsabilité partagée.

**20 millions de dollars sur deux ans, puis 2 millions de dollars par an, en continu [MPO]**

4. Financement permanent de l'**Agence canadienne de l'eau** afin qu'elle puisse réaliser son objectif déclaré, qui est de veiller à ce que les politiques et les programmes fédéraux favorisent la gestion et la protection efficaces des ressources en eau douce et des écosystèmes du Canada pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle et au-delà, y compris l'adaptation aux changements climatiques.

**70 millions de dollars de nouveaux fonds par an, en continu [ECCC]**

5. **Fonds pour l'eau douce** pour améliorer la qualité de l'eau et restaurer l'habitat du poisson par des actions au niveau du bassin versant et dans l'eau. Le Fonds serait structuré de manière similaire au Fonds du patrimoine naturel du Canada, avec des programmes pour les lieux prioritaires, les espèces prioritaires et les menaces prioritaires. Il comprendrait un financement renouvelé pour le plan d'action sur l'eau douce afin d'améliorer la qualité de l'eau et de restaurer l'habitat dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent et le lac Winnipeg, et soutiendrait également des actions dans d'autres lieux prioritaires et pour les espèces prioritaires.

**600 millions de dollars sur cinq ans** divisés ainsi :

- a) **450 millions de dollars sur cinq ans** de nouveaux fonds pour répondre aux principales préoccupations en matière de biodiversité et d'écosystème pour les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent et le lac Winnipeg :
- **200 millions de dollars** de nouveaux investissements pour réduire la charge en nutriments et la prolifération d'algues nuisibles dans les Grands Lacs [ECCC];
  - **110 millions de dollars** pour restaurer l'habitat et s'attaquer aux principales menaces pour l'écosystème des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, au profit des espèces commerciales et récréatives et des espèces en péril [MPO];
  - **70 millions de dollars** pour réduire la charge en nutriments des bassins de la rivière Rouge et de la rivière Saskatchewan Sud dans le lac Winnipeg [ECCC];

- **70 millions de dollars** pour renforcer le contrôle des espèces aquatiques envahissantes par la création ou le renouvellement de structures de contrôle, l'élargissement des programmes d'éradication, la recherche sur les méthodes de prévention et de contrôle, et le respect de l'obligation du traité du Canada de financer la Commission des pêcheries des Grands Lacs en augmentant le financement de 9,5 à 19,4 millions de dollars [MPO, AMC].
  - b) **150 millions de dollars sur cinq ans** pour mettre en œuvre des projets de restauration des bassins hydrographiques et de l'habitat du poisson pour les bassins hydrographiques et les espèces prioritaires à l'extérieur des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent [MPO en collaboration avec ECCC].
6. **Capacité des peuples autochtones** à participer à la planification des bassins hydrographiques, la planification intégrée de l'habitat du poisson et la gouvernance de l'eau. Le financement nécessaire doit être déterminé en consultation avec les peuples autochtones [ECCC, MPO, SAC].

## C) Justice environnementale

### 5. Bureau de la justice environnementale

La Coalition du budget vert recommande la création d'un nouveau bureau de haut niveau pour la justice et l'équité environnementales, dont la mission serait la suivante :

- Améliorer la compréhension de la charge des risques environnementaux évitables pour la santé auxquels sont confrontées les communautés racialisées ou défavorisées
- Évaluer les interventions possibles
- Veiller à ce que tous les Canadiens aient la possibilité de profiter du même niveau de protection contre les risques pour la santé liés à l'environnement et aient accès aux avantages de la santé environnementale.

**Investissement total recommandé [ECCC] :**

**46 millions de dollars sur trois ans, puis 22 millions de dollars en financement annuel continu**

- **25 millions de dollars sur deux ans, à partir de 2022**, en fonds de démarrage, y compris comme priorité l'élaboration d'une stratégie nationale sur le racisme environnemental et la justice environnementale;
- **15 millions de dollars en financement annuel continu, à partir de 2024;**
- **7 millions de dollars par an** pour élargir les Indicateurs canadiens de développement durable afin de soutenir la collecte de données nécessaire pour permettre l'analyse de la justice environnementale.

## Liste complète des recommandations de la Coalition du budget vert pour le budget de 2022

Comme il est indiqué ci-dessus, pour en savoir plus sur les recommandations présentées précédemment, ainsi que sur d'autres recommandations complémentaires, consultez la version préliminaire des [Recommandations relatives au budget de 2022](https://greenbudget.ca/wp-content/uploads/sites/4/2021/06/Green-Budget-Coalitions-Preliminary-Recommendations-for-Budget-2022-June-14-2021-5.pdf)<sup>2</sup> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT] de la Coalition du budget vert. Nous prévoyons que les recommandations révisées et finales de la Coalition du budget vert relatives au budget de 2022 seront disponibles en septembre 2021 à l'adresse [greenbudget.ca/?lang=fr](https://greenbudget.ca/?lang=fr).

La liste complète des recommandations actuellement attendues dans la version finale de la Coalition du budget vert est la suivante :

### 1) Action pour le climat : Vers la carboneutralité d'ici 2050

Principales recommandations :

**Vague de rénovation du Canada : Un plan pour l'emploi et le climat**

**Élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles et réorientation des finances publiques**

Conditions vertes

*Transport*

Accélérer la transition vers des véhicules à faible émission de carbone pour les véhicules moyens et lourds

Accélérer la transition vers les véhicules à émission zéro grâce à un système de redevance-remise

Navigation maritime – Réduire les incidences sur le climat et la biodiversité

*Production de l'énergie*

Accélérer l'adoption des énergies renouvelables et décentralisées

Mettre sur un pied d'égalité les importations d'énergies propres et de technologies liées aux combustibles fossiles

Soustraire le contribuable aux responsabilités financières à l'égard des petits réacteurs modulaires

Un avenir au-delà des combustibles fossiles et une transition juste pour les travailleurs et les communautés

Financement international de la lutte contre les changements climatiques

ADAPTATION Santé : aider les communautés à faire face aux risques sanitaires liés au climat

### 2) Conservation de la nature : Vers un rétablissement complet de la nature d'ici 2050

Principales recommandations :

**Gestion de l'eau douce pour le XXI<sup>e</sup> siècle**

**Financement permanent des aires protégées**

*Protéger*

Aires protégées privées (Programme pour la conservation du patrimoine naturel [PCPN])

---

<sup>2</sup> <https://greenbudget.ca/wp-content/uploads/sites/4/2021/06/Green-Budget-Coalitions-Preliminary-Recommendations-for-Budget-2022-June-14-2021-5.pdf>



Connectivité dans les réseaux d'aires protégées terrestres et océaniques  
Conservation des oiseaux du Canada dans leur aire de répartition tout au long de l'année  
Conservation internationale de la biodiversité  
Complément du Fonds pour les infrastructures naturelles

#### *Gérer*

L'optique de la biodiversité  
Élaboration d'une stratégie décennale globale en matière de biodiversité pour le Canada  
Amélioration des données et de la science environnementales pour favoriser la prise de décisions fondées sur des preuves  
Océans – Modernisation de la gestion des pêches  
    Gouvernance des océans  
    Progression des approches écosystémiques de la gestion des pêches  
    Surveillance des océans et application de la loi  
    Traçabilité rigoureuse des produits de la mer du bateau à l'assiette  
Renforcement de la première ligne de défense du Canada contre les maladies des animaux sauvages  
Infrastructure nationale de signalement et d'atténuation des collisions avec la faune sauvage  
Augmentation du nombre de gardiens autochtones

#### *Restaurer*

Programme fédéral de rétablissement de l'habitat  
Restauration du carbone bleu du Canada  
Santé des sols  
Établissement d'un plan d'action national pour la protection des pollinisateurs indigènes

### **3) Justice environnementale**

#### **Principale recommandation :**

##### **Bureau de la justice environnementale**

Complément du Plan de gestion des produits chimiques : Protéger tous les Canadiens contre les produits chimiques toxiques et la pollution

### **4) Recommandations intersectorielles**

Intensification de l'application des lois environnementales  
Intégration du nouveau cadre de qualité de vie du Canada dans le budget de 2022

#### **Annexes :**

1. Agriculture écologiquement durable : Transition vers une gestion des terres et une production alimentaire écologiquement durables au Canada dans le prochain cadre stratégique
2. Stratégie nationale d'adaptation

## À propos



La **Coalition du budget vert** (CBV), fondée en 1999, regroupe 23 des plus importants organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la conservation au Canada (*voir les logos en couverture*), qui, comptant plus d'un million de membres et de sympathisants, présentent une analyse des enjeux les plus pressants au Canada en matière de durabilité de l'environnement ainsi qu'un ensemble de recommandations à l'intention du gouvernement fédéral concernant des possibilités fiscales et budgétaires stratégiques.

### **Personne-ressource :**

Andrew Van Iterson

Directeur, Coalition du budget vert

240, rue Bank, bureau 300, Ottawa (Ontario) K2P 1X4

[avaniterson@naturecanada.ca](mailto:avaniterson@naturecanada.ca), 613-296-3263